

# Commission fédérale des migrations CFM

Rapport annuel 2022



Migration  
plein cadre



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

# Table des matières

3	<i>Créer des perspectives – pour tous</i>
4	<i>Thèmes et activités</i>
6	<i>Accueil des personnes ayant fui l'Ukraine</i>
7	<i>Sécurité sociale dans la société suisse de migration</i>
8	<i>Migration et formation</i>
9	<i>Droits civiques</i>
10	<i>Encouragement de l'intégration</i>
12	<i>Liste des projets</i>
14	<i>Manifestations</i>
16	<i>Information du public</i>
18	<i>Conseils au Conseil fédéral, aux autorités, aux politiques et aux professionnels</i>
22	<i>Groupes de travail et conseils consultatifs</i>
24	<i>Membres</i>

# Créer des perspectives – pour tous

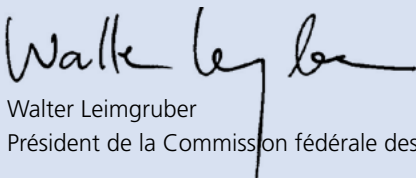
Quelle année ! Le déclenchement de la guerre en Ukraine a ébranlé beaucoup de « certitudes ». À nouveau une guerre conventionnelle en Europe – avec une partie belligérante dotée de l'arme nucléaire. De gigantesques flux de réfugiés en peu de temps. Des capacités qui arrivent à leurs limites, de nombreuses questions quant à la manière de procéder et au statut des personnes en fuite. Mais aussi une énorme solidarité et le souhait de nombreuses personnes de venir en aide directement et personnellement.

Les mouvements d'exode ne peuvent pas se planifier ; il n'y a pas de solution standard. Il faut constamment repenser la manière d'accueillir, d'héberger, mais aussi les bases juridiques. En Suisse, le statut de protection S, créé pour de tels cas, est activé pour la première fois. Même s'il fonctionne, beaucoup de questions se posent en parallèle : qu'en est-il de l'intégration, de l'apprentissage de la langue, de la formation des réfugiés, de tous ces éléments qui ne sont pas prévus par ce statut ? La réponse s'impose rapidement : les enfants doivent aller à l'école, les adultes apprendre la langue, et chercher du travail. Car le propre de tout conflit est que l'on n'en connaît jamais la durée. Et l'on ne peut maintenir longtemps les personnes dans l'incertitude, alors qu'elles ont certes été accueillies mais sont simultanément exclues, cela dans un monde intermédiaire sans prise en charge réelle. Une telle situation aurait de graves conséquences pour les personnes concernées, mais aussi pour la société. Il faut aller de l'avant, même si l'on ne sait pas si les réfugiés partiront demain, s'ils resteront longtemps, voire pour toujours.

Mais cela a des conséquences sur le statut F, celui des « personnes admises à titre provisoire ». Car c'est exactement ce que nous demandons à ces personnes : rester dans les limbes, ne pas savoir où le voyage va les mener ; attendre, souvent même désespérer. Parfois pendant de nombreuses années ! Le statut F est plutôt une mesure juridique de substitution qu'un véritable statut. Les personnes qui en sont titulaires vivent bien dans le pays, mais peuvent être renvoyées lorsque le danger a été écarté. Elles sont fortement limitées dans leurs droits et dans leurs possibilités de travailler. Le terme même de « provisoire » dissuade bien des employeurs, car ils ne savent pas combien de temps ils pourront employer une personne avec ce statut. Par ailleurs, le regroupement familial n'est pratiquement pas possible. De nombreuses personnes ayant ce statut ne restent pas seulement tributaires de l'aide sociale, mais désespèrent aussi parce qu'elles manquent de toute perspective ; elles deviennent dépressives, malades psychologiquement et physiquement.

Il n'y a pas de raison d'appliquer à ces personnes un autre traitement que celui des titulaires du statut S, même si l'on ne sait pas combien de temps elles resteront ici. Elles ont besoin d'une occupation, de débouchés – leur vie doit avoir un sens. L'être humain ne peut pas vivre si sa vie n'a pas de sens. Si ces réfugiés ne retournent pas dans leur pays, ce qui sera le cas pour beaucoup d'entre eux, ils n'auront pas perdu de nombreuses années à attendre des mesures d'intégration sensées. Si en revanche ils rentrent chez eux, ils emporteront des connaissances et des expériences qui les aideront peut-être à trouver un chemin pour l'avenir. Les instances politiques sont appelées à mettre enfin en œuvre ce qui apparaît comme une évidence. Tout le reste serait non seulement une inégalité de traitement des réfugiés inacceptable, mais aussi une tromperie à l'égard des personnes concernées et des contribuables, qui paieront cher le fait que des milliers de personnes ne peuvent pas acquérir de connaissances, travailler ou subvenir à leurs besoins.



  
Walter Leimgruber  
Président de la Commission fédérale des migrations CFM

# Thèmes et activités

*En 2022, la présidence, la Commission et le secrétariat de la Commission fédérale des migrations CFM se sont penchés sur de nombreux thèmes lors de séances plénières, de comités d'experts et de manifestations. L'accent a été mis sur l'« accueil des personnes ayant fui l'Ukraine », la « Sécurité sociale dans la société suisse de migration », ainsi que sur les thèmes « Migration et formation » et « Droits civiques ».*

## Séances plénières

La Commission et le secrétariat se sont rassemblés quatre fois en 2022. Le 17 février 2022 de manière virtuelle et trois fois en présentiel dans les lieux suivants : à la « Welle » à Berne le 3 mai 2022, à l'hôtel Pax Montana à Flüeli-Ranft, les 15 et 16 septembre 2022 et au « Äusseren Stand » le 13 décembre 2022.

Au cours de ces sessions, les thèmes

- Accueil des personnes ayant fui l'Ukraine
- Sécurité sociale dans la société de migration
- Migration et formation
- Droits civiques

ont été discutés en faisant appel à l'expertise des membres de la Commission, mais aussi en présence d'acteurs de la société civile, de l'administration et de la politique.







## Accueil des personnes ayant fui l'Ukraine

Le 24 février 2022, la Russie a attaqué l'Ukraine. Quatre jours seulement après le début de la guerre d'agression, la CFM a publié un communiqué de presse dans lequel elle recommandait d'activer rapidement le statut de protection S.

Par la suite, le secrétariat a reçu des centaines de demandes de personnes concernées, auxquelles il a répondu en permanence par téléphone et par e-mail. Il a également conseillé les autorités.

Le 8 mars 2022, la CFM a été consultée par le Secrétariat d'État aux migrations SEM sur l'application du statut S pour les personnes ayant fui l'Ukraine.

Le 11 mars 2022 dans l'après-midi, le Conseil fédéral a informé qu'il souhaitait activer le statut de protection S à partir du 12 mars 2022. Le même jour, la CFM publie une prise de position sur l'aménagement du statut de protection S, dans laquelle elle aborde entre autres le thème de la formation.

Le 24 mars 2022, elle publie ensuite ses recommandations sur la formation obligatoire des enfants et des jeunes ayant fui leur pays et les diffuse largement.

Enfin, le 1er avril 2022, la Commission a pris position sur le programme prévu par le SEM concernant les mesures de soutien aux personnes bénéficiant d'un statut de protection S. Elle a également publié un rapport sur les mesures de soutien aux réfugiés.

Le 6 septembre 2022, la CFM a participé à l'audition du groupe d'évaluation du DFJP sur le statut de protection S. Le groupe – convoqué par la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter – était présidé par l'ancien conseiller d'État argovien Urs Hofmann. Il était composé de l'ancien conseiller aux États zougais Roland Eberle, du conseiller national soleurois Kurt Fluri, de l'ancien conseiller d'État tessinois Paolo Beltraminelli, de l'ancienne conseillère d'État vaudoise Béatrice Métraux, de l'ancien secrétaire d'État Mario Gattiker et de la secrétaire d'État Christine Schraner Burgener. Ce groupe avait pour mission de mettre en évidence les forces et les faiblesses du statut de protection S inscrit dans la LEI sous l'aspect de sa mise en œuvre pratique. En vue de l'audition, une position consolidée de la Commission a été élaborée et présentée par le groupe de travail de la CFM « Octroi de protection ».



# Sécurité sociale dans la société suisse de migration

Depuis quelques années, on constate que les politiques ont tendance à lier l'accès aux prestations de l'État social au statut des personnes. Les étrangers ont certes le droit de demander l'aide sociale en cas de besoin, mais ils mettent ainsi en péril leur droit de séjour.

Lors de la séance plénière de février, la Commission a débattu avec Samira Marti de l'initiative parlementaire « La pauvreté n'est pas un crime ». Nicolas Galladé a présenté des informations sur l'étude BASS consacrée au « non-recours à l'aide sociale des étrangers avec autorisation de séjour ou d'établissement en Suisse » et sur la modification prévue de la LEI pour « l'adaptation des prestations d'aide sociale octroyées aux ressortissants d'États tiers ».

À la séance plénière de mai, Jean-Pierre Tabin a fait un exposé sur le thème « Assurances sociales: qui est solidaire de qui? ». Barbara von Rütte a présenté une contribution sur le thème « Qui en fait partie? La pauvreté comme instrument d'exclusion de la naturalisation ».

Lors de la séance plénière de septembre, le numéro 39 de terra cognita consacré à « La sécurité sociale dans la société suisse de migration » avec des articles de Barbara von Rütte, Andrea Lanfranchi, Hilmi Gashi et Nicolas Galladé a été mis à disposition.

À la séance plénière de décembre, le thème de l'(in) sécurité sociale a été abordé par les membres de la CFM Dieter Kläy, Nicolas Galladé et Michael Schneider sous l'angle de l'économie, des offices de migration et des villes.



## Migration et formation

La CFM attire régulièrement l'attention sur les obstacles que les personnes en fuite doivent surmonter pour pouvoir étudier en Suisse.

En collaboration avec l'Union des Étudiant-e-s de Suisse (UNES), la CFM a organisé le 24 mai 2022 la table ronde « Étudier après avoir fui son pays ». À cette occasion, des représentantes et représentants des hautes écoles, de la société civile, des autorités et du monde politique ont discuté des défis et esquissé des pistes de solutions. La CFM a rendu les conclusions de cette table ronde accessibles à un large public.

En raison de son expertise dans le domaine de la migration et de la formation, la CFM a été invitée le 29 avril 2022 par la commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national CSEC-N à une audition sur le thème de « l'intégration des personnes avec statut de protection S dans le système de formation suisse ».

Lors de l'audition par le groupe parlementaire pour la formation professionnelle du 20 septembre 2022, la CFM a souligné la nécessité d'agir dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. Selon elle, les mesures qui peuvent être mises en œuvre rapidement sont les suivantes

- la création de programmes cantonaux d'intégration professionnelle visant à mettre à profit les compétences pédagogiques et la formation des personnes sous statut de protection S au bénéfice des écoles, ce qui permettrait de remédier à la pénurie massive d'enseignants;
- la collecte de données statistiques sur les compétences des personnes sous statut de protection S. Ces données pourraient servir aux autorités et aux institutions de formation pour développer des mesures appropriées;
- l'introduction d'un portefeuille de compétences uniforme et reconnu pour les personnes bénéficiant du statut de protection S, afin de les aider à trouver des solutions appropriées dans le domaine de la formation et sur le marché du travail;
- le développement d'offres de passerelles, d'accompagnement et de coaching au niveau secondaire II et tertiaire, axées sur le potentiel des personnes avec statut S, ainsi que le développement de nouvelles offres, notamment dans le domaine des écoles secondaires;
- la mise en place et l'exploitation d'une plate-forme nationale qui a pour but d'informer et de mettre en réseau les différents acteurs de la formation postobligatoire, de coordonner les efforts des cantons, de lancer et de développer des offres dans le domaine de la formation postobligatoire et de les transférer dans les structures ordinaires.

En outre, la CFM a recommandé à la Confédération d'aller encore plus loin à moyen terme, de mettre en place – de pair avec les cantons – différentes mesures de soutien dans le cadre d'un plan d'action national « Qualité de la formation dans la société de migration », et de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à l'élaboration d'un tel plan.





## Droits civiques

Les discussions sur les droits civiques (droits politiques, sociaux et civils) dans la société suisse de migration constituent un point central du travail de la CFM. En 2022, la Commission s’est penchée sur différents aspects de cette thématique.

Lors de la séance plénière de février, Rosita Fibbi a présenté les résultats de l’étude « Naturalisation facilitée des personnes de la troisième génération. État des lieux après trois ans de mise en œuvre (2018–2020) », qu’elle a réalisée à la demande de la CFM. La conseillère nationale Ada Marra, qui a déposé plusieurs interventions au Parlement pour faciliter la naturalisation des enfants et des jeunes, a montré pourquoi les droits civiques des personnes de la deuxième et de la troisième génération doivent être étendus.

À la session plénière de mai, c’est la société civile qui était à l’honneur. Divers acteurs ont parlé de leur engagement :

- Uwe Serdült et Sebastian Thomaskutty de [baloti.ch](https://www.baloti.ch),
- Elias Studer de [einbuergungsgeschichten.ch](https://www.einbuergungsgeschichten.ch),
- Stefan Manser-Egli de [l’Aktion Vierviertel](https://www.aktionvierviertel.ch),
- Maria-Cecilia Quadri, de [l’Institut Nouvelle Suisse INES](https://www.ines.ch),
- Isabel Garcia d’[Operation Libero](https://www.operationlibero.ch),
- Noémi Weber de l’Observatoire suisse du droit d’asile et des étrangers ([ODAE-Suisse](https://www.oda.ch))

Ils ont plaidé

- pour l’élargissement des droits civils, politiques et sociaux ;
- pour le renforcement de l’égalité des chances lors de l’accès à la nationalité suisse ;
- ainsi que contre les discriminations des personnes sans passeport suisse.

À la séance plénière de septembre, la Commission s’est consacrée à la naturalisation ordinaire. Barbara von Rütte a démontré que la procédure de naturalisation ordinaire, déjà restrictive, est devenue encore plus sélective avec la révision totale de la loi sur la nationalité en 2018. Anne Kristol, du Laboratoire d’études des processus sociaux (MAPS) de l’Université de Neuchâtel et collaboratrice scientifique du projet « [Les faiseur.euse.s de Suisse au XXIe siècle](https://www.lesfaiseur.euse.s) » a apporté son exposition du Musée Gruérien de Bulle à Flüeli-Ranft. La pratique communale en matière de naturalisation, tant du côté des autorités de naturalisation que de celui des candidats à la naturalisation, y est présentée et commentée.



# Encouragement de l'intégration

*Dans le cadre de l'encouragement spécifique de l'intégration de la Confédération, la CFM est habilitée à développer, réaliser et coordonner des programmes d'encouragement. Elle peut également demander au Secrétariat d'État aux migrations SEM des contributions financières pour mettre en œuvre les projets correspondants. Les programmes de la CFM visent à combler d'éventuelles lacunes dans le domaine de l'intégration. En 2022, la CFM a terminé le programme « Periurban ». Les deux programmes « Citoyenneté – échanger, créer, décider » et « Nouveau Nous – culture, migration, participation » ont été poursuivis.*

## Programme « Periurban »

Le programme « Periurban » déployé par la CFM de 2008 à 2021 visait à soutenir la diffusion de bonnes pratiques destinées à favoriser l'intégration dans les communes rurales qui ne s'étaient guère saisies de ces questions auparavant.

### Soutien de projets

Entre 2008 et 2021, toute une gamme de projets et d'activités a vu le jour dans treize régions de Suisse avec un objectif commun : faciliter l'intégration des nouveaux venus et le vivre-ensemble de la population.

## Clôture du Programme

Le Programme s'est terminé par une rencontre entre les différents acteurs en avril 2022. Les expériences et enseignements tirés de 14 années de programme sont présentés au public dans le livre-atelier [« du bien-vivre ensemble en milieu rural »](#), à consulter en ligne.

## Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider »

Dans la société suisse de migration, toutes et tous n'ont pas les mêmes droits et devoirs. Les droits civiques notamment – droits sociaux, civils et politiques – ne sont pas équitablement répartis, mais dépendent du statut de séjour ou du statut civique. Bien que les aspects juridiques de l'intégration de la population suisse soient globalement satisfaisants, il y a là un besoin d'action.

Des lacunes apparaissent particulièrement en matière de droits politiques. Un quart des personnes vivant en Suisse est soumis à ses lois sans pouvoir contribuer de manière autonome à leur élaboration, faute de droits politiques. Ces personnes ne sont pas reconnues dans la vie publique. La société de migration n'est donc pas représentée de manière appropriée dans les structures politiques de la Suisse. La CFM entend y remédier. Il lui tient à cœur d'améliorer durablement la participation politique de la population, et c'est pourquoi elle a lancé en 2009 le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ».

### Soutien de projets

Par l'encouragement de projets, la CFM soutient le développement de solutions novatrices permettant de renforcer la participation politique de la population. Dix demandes de financement ont été soumises en 2022. Des contributions financières ont été demandées au SEM pour cinq projets

### Partenariats

Avec la sélection suivante de partenariats, la CFM encourage l'institutionnalisation des possibilités de participation politique:

- Conseil Suisse des Activités de Jeunesse 2021–2022.
- Fédération suisse des parlements des jeunes 2022–2024.
- Campus pour la démocratie 2022–2024.

### Évaluation du Programme

Une évaluation à grande échelle a examiné la mise en œuvre du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ». L'évaluation donne une bonne note au programme et à ses instruments – les projets, les partenariats et les ateliers. Le programme a permis d'atteindre,

au-delà des groupes cibles de la promotion de l'intégration, des personnes qui font avancer les processus de participation politique.

## Programme « Nouveau Nous – culture, migration, participation »

La Suisse est une société de migration. Près de la moitié de la population suisse est issue de la migration. Dans les villes, les agglomérations et les villages, la diversité se vit au quotidien, avec tous les défis et les opportunités qu'elle présente.

Cependant, dans la sphère publique, les discours, les images, les histoires et les espaces sont souvent façonnés par des modèles stéréotypés du « Nous et les Autres », ce qui peut conduire à la polarisation et à l'exclusion. Une démocratie nécessite au contraire une culture publique polyphonique qui permet l'appartenance et la reconnaissance de l'ensemble de la population.

Dans le Programme « Nouveau Nous », la CFM encourage des projets participatifs qui remettent en question les discours, les images, les histoires et les espaces du « Nous et les Autres » et qui développent des alternatives. Le Programme renforce ainsi la participation culturelle, la cohésion sociale et un sentiment d'appartenance polyphonique à la société suisse de migration.

### Soutien de projets

En 2022, 49 demandes de financement ont été soumises. Des contributions financières ont été demandées au SEM pour 21 projets.

### Chantier « Nouveau Nous »

Les porteurs de projets se sont réunis avec la CFM en juin 2022 pour l'atelier « Nouveau Nous », afin de discuter ensemble des défis liés à la conception et à la mise en œuvre des projets.

### Ancrage structurel

Dans le même temps, le processus d'institutionnalisation de la participation culturelle s'est poursuivi.

Ce processus est mené en collaboration avec le Secrétariat d'État aux migrations SEM, l'Office fédéral de la culture OFC et Pro Helvetia.

# Liste des projets

*Cette liste contient tous les projets approuvés en 2022.*

*Les projets concernés ont été déposés entre 2021 et 2022.*

Durée	Montant	Programme	Canton	Titre	Responsable du projet
2021–2022	140'000.–	Citoyenneté – Projets	CH	Perspektiven-Studium 2021–2022	VSS UNES USU
2021–2023	44'000.–	Citoyenneté – Projets	JU	Action sociale de proximité	Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura
2021–2023	90'000.–	Citoyenneté – Projets	GE	Nouveau quartier de l'Étang à Vernier – Dispositif d'accompagnement pour favoriser la cohésion sociale	Ville de Vernier – cohésion sociale
2022–2023	115'000.–	Citoyenneté – Projets	VD	Projet Traits d'union – phase II	Bureau lausannois pour les immigrés
2022–2024	125'000.–	Citoyenneté – Projets	CH	Budget participatif : phase 2	Secrétariat général de la direction Enfance, jeunesse et quartiers de la Ville de Lausanne
2022–2025	90'000.–	Citoyenneté – Projets	CH	Kinder- und Jugendpartizipation bei räumlichen Entwicklungsprojekten in Gemeinden	Dachverband Offene Kinder- und Jugendarbeit (DOJ)
2023–2023	50'000.–	Citoyenneté – Projets	D-CH	Michael Elsener – ALLES WIRD GUT	Pointenbauer GmbH
2023–2023	13'850.–	Citoyenneté – Projets	BE/LU	Citizen Journalismus «Misch dich ein!»	Verein Lucify.ch
2023–2024	70'000.–	Citoyenneté – Projets	ZH	MultiBioKulti im Gemeinschaftsgarten des Stadtgartens Färberwiese	Interessengemeinschaft Stadtgarten Färberwiese / Wetzikontakt
2023–2024	200'000.–	Citoyenneté – Projets	GE	Conseils des habitants	Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève-DCS
2023–2024	95'000.–	Citoyenneté – Projets	CH	Zukunftsgestaltungsset mit und für Lernende	SGG / Pro Futuris
2022–2024	150'000.–	Citoyenneté – Partenariats	CH	Partenariat entre la CFM et la FSPJ	Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)
2022–2026	120'000.–	Citoyenneté – Partenariats	CH	Partenariat entre la CFM et le CSAJ – Phase II – Prolongation	Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ)
2021–2022	35'000.–	Neues Wir – Projets	BS	Einreisedatum	Verein Backpack2school
2021–2022	40'000.–	Neues Wir – Projets	ZH	Found in Translation	Expo Transkultur
2021–2022	40'000.–	Neues Wir – Projets	VD	Tisser l'hospitalité : Inclure les jeunes du foyer EVAM MNA dans le quartier d'Entre-Bois par une démarche participative	Association Kraft

Durée	Montant	Programme	Canton	Titre	Responsable du projet
2021–2023	45'000.–	Neues Wir – Projets	ZH/BE/BS	Orient Express Film – und Kulturtag 2021	Verein Orient Express
2021–2023	60'000.–	Neues Wir – Projets	BS	°Kläranlage°	Ausstellungsraum Klingental
2021–2024	40'000.–	Neues Wir – Projets	BE	Das Wandbild muss weg!	Verein Das Wandbild muss weg!
2021–2024	35'000.–	Neues Wir – Projets	ZH	Concert of Nations	Stadt Kloten
2021–2025	80'000.–	Neues Wir – Projets	SO/LU/ ZH/BL/ BS/AG	Recht auf Wir	Forschung Art Education, Zürcher Hochschule der Künste
2021–2025	60'000.–	Neues Wir – Projets	AG	Collecting stories – Sammeln und Erinnern mit Alltagsexpert*innen der Migrationsbevölkerung	Stadtmuseum Aarau
2022–2022	20'000.–	Neues Wir – Projets	BE	Unser Weltendorf	Ralf Assman
2022–2023	75'000.–	Neues Wir – Projets	NW	Bunte Spunte	Bistro Interculturel
2022–2024	50'000.–	Neues Wir – Projets	VD	VOIESX DE RESISTANCE	Association reliefs
2022–2024	85'000.–	Neues Wir – Projets	NE/FR/ GE	Lectures alternatives: cohésion culturelle à travers des rencontres dans les espaces muséaux	AMIC
2022–2024	80'000.–	Neues Wir – Projets	GR	GLOBAL PLAYERS Raum für Interkultur / interkulturelles Theater	Global Players Chur
2022–2024	15'000.–	Neues Wir – Projets	SZ	Sprachlich-kulturelle Partizipation der Vorschulkinder aus neu eingewanderten Familien	Pädagogische Hochschule Schwyz
2022–2025	120'000.–	Neues Wir – Projets	VD	Lausanne Méditerranées – laboratoire interculturel	Stadt Lausanne
2022–2025	30'000.–	Neues Wir – Projets	BS/BE/ ZH	War! 5 minutes – 5 days – 5 months	Noarmi GMBH
2023–2025	20'000.–	Neues Wir – Projets	ZH	Hast Du Power	ReBelle Art
2023–2026	80'000.–	Neues Wir – Projets	CH	i-we-i – between two alphabets	Verein Peer-Campaigns



# Manifestations

## Table ronde « Étudier après avoir fui son pays »

À l'université de Berne

Les guerres, la précarité et les persécutions forcent sans cesse des personnes à prendre la fuite. En 2022, des personnes parties d'Ukraine, mais aussi d'Afghanistan, de Syrie, de Turquie et d'autres pays sont arrivées en Suisse.

Parmi ces individus en quête de protection, on trouve notamment beaucoup d'étudiantes et d'étudiants qui ont dû quitter leur université ou n'ont pas pu commencer leurs études. Ceux-ci souhaitent à présent poursuivre leur parcours académique en Suisse et cherchent donc à intégrer les hautes écoles spécialisées ou pédagogiques. Comment peut-on alors leur garantir l'accès à ces établissements ?

En collaboration avec l'Union des Étudiant-e-s de Suisse (UNES), la CFM a organisé le 24 mai 2022 [la table ronde « Étudier après avoir fui son pays »](#) à laquelle environ 80 personnes ont participé. Lors de cette manifestation, qui a eu lieu à l'Université de Berne, des représentantes et représentants des hautes écoles, de la société civile, des autorités et du monde politique ont discuté des défis concernant l'accès aux hautes écoles pour les réfugiés.

Ensemble ils ont proposé des solutions possibles dans les domaines :

1. Informer, sensibiliser, créer des conditions cadres favorables
2. Créer des offres d'encouragement pour une formation académique
3. Soutenir financièrement les réfugiés pendant leurs études

La [synthèse et les conclusions](#) de la table ronde « Étudier après avoir fui son pays » ont été publiées en novembre 2022.



## Chantier « Nouveau Nous »

au Progr à Berne

Le 8 juin 2022, la CFM a organisé un chantier [« Nouveau Nous »](#) dans le but d'offrir une plate-forme commune pour les questions, les suggestions et le développement. Les responsables de projets ont eu l'occasion de faire connaissance; les contributions de professionnels ont apporté des références méthodologiques et techniques. Le travail commun a permis de partager les connaissances existantes et de renforcer les réseaux. La CFM quant à elle, a pu appréhender les potentiels et les défis qui se présentent sur le terrain, et comment la stratégie d'encouragement est susceptible d'être développée dans ce contexte. La rencontre s'articulait autour de trois axes: « méthodes », « représentation » et « financement ». Ils se sont avérés être des thèmes transversaux importants lors du développement du programme et des premières expériences dans l'accompagnement des projets.

Trois questions étaient au cœur de cet échange :

4. Quelles sont les méthodes utilisées dans la pratique de la participation culturelle ?
5. Comment représenter la polyphonie et l'élaborer d'égal à égal ?
6. Comment financer les projets de participation culturelle ?

La [synthèse et apprentissages](#) de cet échange ont été publiées en août 2022.



## Information du public



### Étude « Naturalisation facilitée des personnes de la troisième génération. État des lieux après trois ans de mise en œuvre (2018–2020) »

Depuis le 15 février 2018, les étrangers dont les grands-parents vivaient déjà en Suisse et qui sont nés en Suisse eux-mêmes peuvent se faire naturaliser de manière facilitée. Parmi ces quelque 25 000 personnes, seules 1847 ont reçu un passeport suisse à fin 2020. [L'étude](#) analyse les raisons de ce bilan décevant et propose des pistes pour faciliter l'accès à la nationalité suisse.



### Vidéo explicative « Alors, on se fait naturaliser ? »

La vidéo explicative de la CFM [« Alors, on se fait naturaliser ? »](#) a pour objectif de rendre la naturalisation facilitée plus accessible. Elle s'adresse aux personnes de la troisième génération d'étrangers et montre étape par étape comment elles doivent procéder si elles souhaitent profiter de la possibilité de naturalisation facilitée. Les jeunes étrangers dont les grands-parents ont déjà vécu en Suisse et qui sont eux-mêmes nés en Suisse peuvent bénéficier de la réglementation introduite en 2018 s'ils ont moins de 25 ans. Jusqu'au 15 février 2023, cette possibilité était également offerte aux personnes âgées de plus de 25 ans et de moins de 40 ans. La CFM a donc invité ces personnes à faire usage de cette possibilité pendant la période restante. Elle a ainsi défendu le point de vue selon lequel l'engagement politique de tous est nécessaire pour forger le présent et l'avenir de la Suisse. En 2022, la page sur la naturalisation facilitée de la 3e génération était la plus visitée du site Web de la CFM. Elle a été consultée 13294 fois en allemand, 5340 fois en français et 513 fois en italien.





### terra cognita 39 « La protection sociale dans la société suisse de migration »

Il y a en Suisse un filet de sécurité qui offre une large protection contre la pauvreté – même lorsque les personnes tombent malades, perdent leur emploi ou gagnent trop peu pour pouvoir vivre de leurs revenus. Cependant, des études actuelles montrent que tous ne bénéficient pas de la même protection. Certains groupes de population issus de l’immigration sont exposés à des risques de pauvreté particuliers. En outre, lorsque des personnes ne possédant pas de passeport suisse perçoivent des aides sociales, elles doivent compter avec des conséquences relevant du droit des étrangers. Dans sa 39e édition, [terra cognita](#) soulève les multiples questions qui résultent de l’(in)sécurité sociale dans la société suisse de migration. Les quelque 30 contributions émanant de la science, de la pratique et de la politique abordent les défis et les solutions possibles sur la voie d’une plus grande sécurité sociale pour tous.



### Podcast « NOUS SOMMES LÀ »

Dans la série «(In)équité des chances dans la société de migration» du [podcast «NOUS SOMMES LÀ»](#), cinq épisodes en allemand et deux épisodes en français ont été publiés en 2022 sur les thèmes principaux suivants :

- Chancen(un)gerechtigkeit in der Bildung
- (In)équité des chances dans l’éducation
- Chancen(un)gerechtigkeit und Geschlechterrollen – Fokus Männer
- (In)équité des chances et rôles de genre – focus sur les hommes
- Chancen(un)gerechtigkeit und Geschlechterrollen – Fokus Frauen
- Chancen(un)gerechtigkeit und Soziale Sicherheit
- Chancen(un)gerechtigkeit und Bürgerrechte



### Court reportage « Femmes – migrantes – engagées »

Elles militent pour l’environnement et défendent l’égalité de toutes et tous. Elles ont été élues à l’exécutif et sont devenues une source d’inspiration dans leurs régions respectives. Elles, ce sont trois femmes politiques suisses originaires d’Afghanistan, du Sri Lanka et du Kosovo. Dans ce [court reportage](#) elles racontent comment leur motivation est née. Le portrait a été produit par Albinfo.ch avec le soutien de la CFM. Il a été diffusé par « La Télé » dans les cantons du Valais, de Vaud et de Fribourg.



## Conseils au Conseil fédéral, aux autorités, aux politiques et aux professionnels

*En 2022, le travail de conseil politique à l'attention du Parlement, de l'administration et des autorités a été renforcé au secrétariat. La CFM a formulé de nombreuses recommandations, prises de position et avis; elle a présenté des exposés et mené des entretiens de conseil.*

### Janvier 2022

- Conseil au Conseil fédéral sur le thème prioritaire de la crise afghane.

### Février 2022

- Audition à la CIP-E: « Procédure d'asile en ambassade et/ou ou visas humanitaires étendus: composante nécessaire d'un système de protection cohérent? ».
- Recommandation au Conseil fédéral: « La Suisse porte une responsabilité: statut de protection « S » pour les réfugiés ukrainiens »  
Le 28 février 2022, la Commission fédérale des migrations CFM estime que la Suisse a la responsabilité de participer à la maîtrise des grands mouvements

d'exode et de la crise humanitaire liée à la guerre en Ukraine. Elle recommande ainsi au Conseil fédéral d'accueillir les personnes à protéger en provenance d'Ukraine en leur accordant le [statut de protection S](#). Comme en 1999, lors de la guerre en ex-Yougoslavie, ces admissions devraient être accordées très rapidement et généreusement.

### Mars 2022

- Audition à la division « nationalité » du SEM sur la question de savoir comment les autorités peuvent améliorer l'information concernant la naturalisation facilitée de la troisième génération d'étrangers.
- Statut de protection S: prise de position sur les modalités.



Du point de vue de la Commission fédérale des migrations CFM, le statut de protection S est très bien adapté pour accorder rapidement et de manière pragmatique une protection sans procédure d'asile à la population civile en fuite pour la durée de la menace aiguë. La CFM a [pris position](#) dans le cadre de la consultation que le Secrétariat d'État aux migrations SEM a menée avec différentes instances spécialisées, suite à la décision du Conseil fédéral à ce sujet. La CFM a plaidé pour une organisation différenciée de la protection collective. L'objectif des réglementations doit être le maintien de la capacité de travail, de retour et d'intégration. Cela signifie entre autres que l'accès à la formation et au travail doit être favorisé et soutenu. En outre, le bien-être des enfants et la protection des femmes et des personnes vulnérables doivent être traités en priorité au cours de toutes les étapes.

- **Recommandations à la Confédération, aux cantons et aux communes concernant la formation obligatoire des enfants et des jeunes ayant fui leur pays.**

La CFM considère [l'éducation et la prise en charge médicale des enfants et adolescents](#) ukrainiens réfugiés comme une tâche particulièrement sensible. C'est pourquoi cette tâche doit être assumée conjointement par la Confédération, les départements cantonaux des affaires sociales et de la santé, les hautes écoles pédagogiques et les services d'intégration et doit s'attacher à la préservation du bien-être de l'enfant à toutes les étapes du processus. Le 23 mars 2022, la CFM formule des recommandations pour la mise en œuvre.

#### Avril 2022

- **Audition à la CSEC-N sur le thème de la « Scolarité obligatoire et formation post-obligatoire pour les ressortissants ukrainiens » concernant la question de l'intégration des personnes bénéficiant d'une protection S dans le système éducatif suisse**

- **Prise de position concernant le programme fédéral « Mesures de soutien des personnes avec statut de protection S »**

Le programme fédéral prévu, intitulé « Mesures de soutien des personnes avec statut S » (programme S), doit fournir un cadre financier afin que les cantons puissent planifier des mesures de soutien supplémentaires pour les personnes avec un statut S. La Commission fédérale des migrations CFM salue l'initiative de la Confédération. Toutefois, dans sa prise de position adressée aux autorités, la CFM réitère l'importance de mener rapidement les personnes vers le processus d'intégration régulier. Ce processus doit être axé sur le maintien de la capacité de travail et de formation, indépendamment du moment d'un éventuel retour dans le pays d'origine. En outre, la CFM recommande de ne pas limiter la durée du programme à un an, mais de le maintenir aussi longtemps que ces personnes seront présentes en Suisse. La CFM considère que l'accès à la formation doit faire partie des priorités de ce programme. Le forfait d'intégration et les prestations correspondantes, qui s'appliquent aux réfugiés reconnus et aux personnes admises à titre provisoire, doivent être étendus aux personnes avec statut S.

## Mai 2022

- **Audition à la CIP-E: « Naturalisation facilitée de la 2e et 3e génération »**
- **Prise de position sur la modification de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) pour la limitation de l'aide sociale accordée aux ressortissants d'États tiers.**

Le 15 janvier 2020, le Conseil fédéral a adopté un train de mesures visant à restreindre ou exclure l'aide sociale pour les ressortissants d'États tiers et à réduire les coûts à la charge des cantons et communes.

Dans sa [prise de position](#), la Commission fédérale des migrations CFM constate qu'au cours des dernières années, de nombreux durcissements sont déjà intervenus dans le droit des étrangers en vue de réduire les coûts de l'aide sociale. La CFM rejette cette évolution: les réductions successives de l'aide sociale touchant les étrangères et les étrangers, les discussions portant sur l'abus de prestations auxquelles les étrangers ont droit selon la Constitution, les débats pour empêcher les immigrés de bénéficier de l'aide sociale, la judiciarisation de la notion d'intégration, le recours à l'aide sociale comme motif de sanction et le lien entre aide sociale et sécurité du séjour sont autant de mesures qui, de l'avis de la CFM, vont diamétralement à l'encontre des efforts d'intégration de la Confédération et des cantons. Il est nécessaire de revenir sur le lien problématique établi entre aide sociale et droit des étrangers.

La Suisse est une société façonnée par la migration. Les individus agissent dans un contexte international et évoluent dans des réseaux de relations transnationaux. Les narratifs du « nous et les autres », qui

ont été utilisés par la politique ces dernières années, notamment dans le domaine de l'aide sociale, ne font aucun sens dans une société de migration. Au contraire, la CFM est d'avis que de tels narratifs affaiblissent la cohésion sociale et la démocratie.

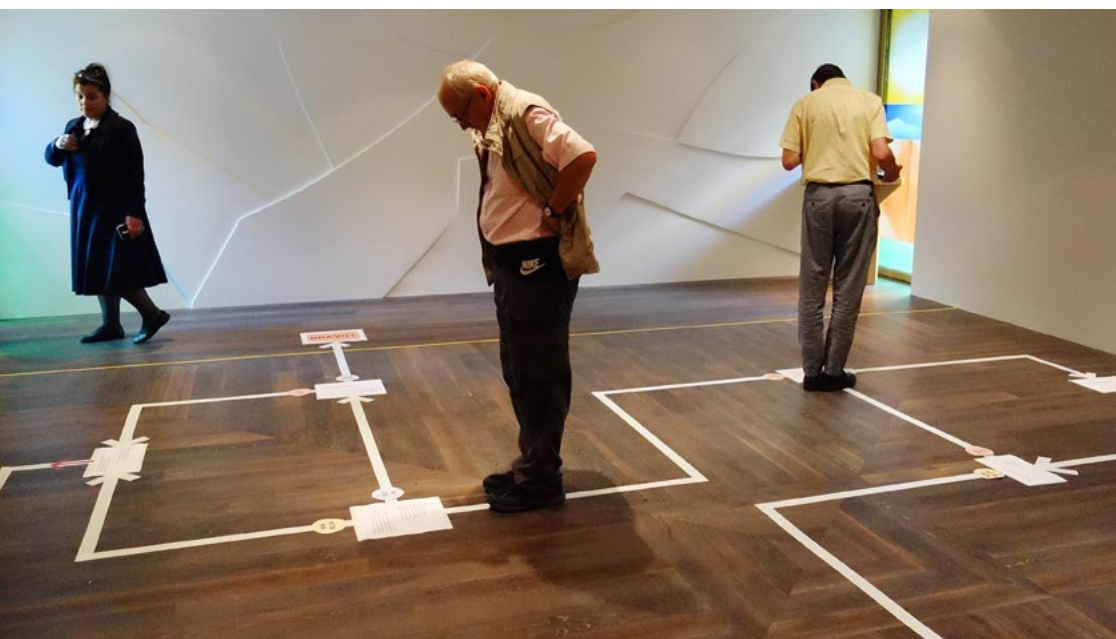
La CFM en est convaincue: les défis auxquels la Suisse devra faire face dans le futur – notamment dans le domaine de la sécurité sociale – requièrent des solutions intégratives touchant l'ensemble de la société.

## Août 2022

- **Audition du groupe d'évaluation du DFJP sur le statut de protection S.**
- **Réaction à la déclaration de la Suisse au sommet des Nations unies sur la transformation de l'éducation.**
- **Prise de position sur le 4e rapport sur la mise en œuvre des droits de l'homme en Suisse en vue de l'examen au Conseil des droits de l'homme de l'ONU.**

## Septembre 2022

- **Audition du groupe parlementaire Formation professionnelle sur la question de la nécessité d'agir dans le domaine de la formation professionnelle: pour les personnes auxquelles la Suisse accorde sa protection, ainsi que pour les personnes ayant immigré tardivement.**



- **Groupe de travail Réinstallation du SEM: prise de position sur l'étude comparative entre les pays sur les « Voies d'accès complémentaires pour les personnes en fuite » et l' « Analyse du SEM sur les voies d'accès complémentaires en Suisse ».**

Dans sa prise de position, la CFM met en exergue le rôle important que joue la Suisse dans le domaine de l'octroi de la protection: en comparaison internationale, la Suisse est un État de réinstallation établi et, avec les possibilités de visas humanitaires, elle va plus loin que de nombreux autres pays d'accueil. Du point de vue de la CFM, ses possibilités ne sont toutefois pas épuisées. Un regard vers la pratique montre que les instruments utilisés peuvent être améliorés. Il y a en outre des instruments de protection pour lesquels la Suisse manque encore d'expérience et dont la mise en œuvre doit être discutée au vu des besoins de protection croissants à l'échelle mondiale. Au niveau international, où le système de protection reste insatisfaisant, la Suisse peut apporter sa pierre à l'édifice, par exemple en contribuant au développement d'instruments innovants. Par le passé, la Suisse a déjà joué un rôle de pionnière. Elle devrait continuer à prendre une place de leader dans le futur, conformément à sa tradition humanitaire.

#### Décembre 2022

- **Prise de position « Modifier la réglementation des cas de rigueur dans la LEI conduira à une plus grande égalité juridique pour les victimes de violence »**  
Quand des ressortissants d'États tiers sont victimes

de violence domestique, ils risquent de perdre leur droit de séjour en cas de dissolution de leur mariage ou de leur communauté familiale. De nombreuses victimes restent dans leur situation de peur de perdre leur autorisation de séjour.

La Commission des institutions politiques du Conseil national CIP-N entend préciser et élargir la réglementation des cas de rigueur dans la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) par une initiative parlementaire, afin de mieux protéger les personnes concernées. La CIP-N souligne la position du Conseil fédéral qui, dans sa réponse au rapport sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, stipule que toutes les personnes, indépendamment de leur titre de séjour, doivent avoir un droit de séjour en Suisse lorsque leur mariage est dissous en raison de violence domestique. La CFM salue dans sa [prise de position](#) le pas franchi par la CIP-N, qui débouchera sur une plus grande égalité juridique et améliorera la protection des victimes.

#### Janvier – décembre 2022

Aux travaux énumérés se sont ajoutées de nombreuses autres réunions de mise en réseau, des réponses aux questions et aux demandes de la population et la rédaction de lettres de recommandation, ainsi que de multiples autres activités de conseil secondaires.





## Groupes de travail et conseils consultatifs

*Les membres de la Commission ont également apporté leur expertise en dehors des séances plénières, notamment dans le cadre de groupes de travail et de conseils consultatifs.*

### Groupes de travail de la CFM « Octroi de protection »

À l'été 2022, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, cheffe du DFJP, a mis en place un groupe d'évaluation du statut S sous la direction de l'ancien conseiller d'État Urs Hofmann. L'objectif de ce groupe d'évaluation était d'identifier les défis et les questions découlant de l'application du statut S et d'évaluer l'intégration de la réglementation en vigueur dans le système d'asile suisse. Le groupe d'évaluation du DFJP a invité divers groupes d'intérêts – dont la CFM – à une audition au Bernerhof.

Le groupe de travail de la CFM « Octroi de protection » a élaboré sa position en se basant sur ses recommandations et prises de position publiées précédemment, présentées lors de l'audition par un comité de la CFM. Le groupe d'évaluation du DFJP a remis son [rapport intermédiaire](#) fin novembre 2022.

### Éducation pour toutes et tous – maintenant !

#### Représentation de la CFM: Inés Mateos

Suite au colloque « Personnes en fuite – formation, intégration et émancipation », des dispositions ont été adoptées lors d'une rencontre du réseau en janvier 2020. Solidarité sans frontières sosf, le syndicat SSP et l'Union des étudiant-e-s de Suisse UNES ont fondé l'association [« Éducation pour toutes et tous – maintenant ! »](#) et ont lancé la campagne éponyme en octobre 2020. Avec cette campagne, l'association s'engage à faire tomber les nombreuses barrières, souvent insurmontables, que rencontrent les personnes en fuite pour accéder à l'éducation et à un travail qualifié. Des événements sont organisés pour lancer un débat public sur la manière d'améliorer l'accessibilité et l'égalité des chances dans le système éducatif. Une pétition et des interventions parlementaires doivent permettre de mettre en place des changements structurels qui augmentent les chances de formation des personnes en fuite. Le projet dispose d'un sounding board, dans lequel la CFM peut apporter son expertise.

## Perspectives – Études

---

### Représentation de la CFM: Etienne Piguet / Pa-scale Steiner

L'Union des étudiant-e-s de Suisse UNES est convaincue que l'égalité des chances dans l'accès à la formation supérieure doit également être garantie pour la partie de la population suisse qui a acquis sa formation académique préalable à l'étranger. Afin de mettre l'accent sur cette préoccupation, le projet «[Perspectives – Études](#)» a été lancé en 2016. Ce projet a un rayonnement national: un site Web contenant des informations complètes sur l'accès aux hautes écoles a été mis en place. Le site s'adresse aux personnes en fuite intéressées par les études ainsi qu'aux accompagnateurs et aux spécialistes. Grâce à ce projet, l'UNES effectue en outre un travail de mise en réseau entre les différents projets de hautes écoles en Suisse ainsi qu'entre les acteurs des domaines de la formation, de la migration et de l'intégration. La CFM est représentée au sein du comité consultatif de ce projet depuis sa création.

## INVOST – pré-études d'intégration dans les hautes écoles

---

### Représentation de la CFM: Daniela Sebeledi

Avec le programme «[INVOST](#)», l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) soutient les hautes écoles spécialisées régionales dans l'ancrage structurel d'offres transitoires pour les personnes qualifiées ayant fui leur pays. L'objectif est de leur permettre d'accéder à une formation correspondant à leur potentiel. La Hochschule für Technik de la Fachhochschule Nordwestschweiz et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) participent à la phase pilote. Par la suite, le projet sera étendu à d'autres hautes écoles spécialisées. Avec INVOST, l'UNES effectue un travail de mise en réseau, soutient les hautes écoles spécialisées dans leur travail stratégique et encourage l'engagement bénévole des étudiants. À cela s'ajoute un financement initial des mesures d'encouragement et de préparation ainsi que l'accompagnement et l'évaluation des processus. Un comité consultatif, dans lequel la CFM est représentée, accompagne INVOST sur le plan technique, encourage la collaboration interinstitutionnelle et contribue à la multiplication et à la pérennisation des offres.

## Cours de préparation à l'université pour les réfugiés (Université de Zurich)

---

### Représentation de la CFM: Elham Manea

L'Agenda Intégration Suisse IAS a été lancé en 2019. Son objectif est de permettre aux personnes en fuite et aux personnes admises à titre provisoire de prendre pied rapidement sur le marché du travail, en fonction de leur potentiel. L'Agenda pour l'intégration souligne l'importance de la formation pour l'insertion professionnelle. Les offres d'intégration au niveau tertiaire étant jusqu'à présent rares, l'Université de Zurich a développé le cours de préparation à l'université «[START! Studium](#)». L'offre s'adresse aux personnes en fuite qui, en raison de leur formation préalable, présentent un potentiel pour des études supérieures. Le cours les prépare sur le plan linguistique, technique et organisationnel à une formation de niveau tertiaire et les soutient dans leur passage à l'université. Afin d'assurer la qualité, le transfert de connaissances et la durabilité, le projet est accompagné scientifiquement et conseillé par un comité de pilotage interne et un comité consultatif externe – dans lequel la CFM est également représentée.

## Forum national âge et migration

---

### Représentation de la CFM: Ana Caldeira Tognola

Le [Forum national âge et migration](#) est une plateforme destinée à mettre en réseau au niveau national les grands acteurs des domaines de la santé, de la vieillesse, de l'intégration et de la migration. Il œuvre à l'amélioration de la situation tant sociale que sanitaire des migrants âgés en Suisse. Pour ce faire, il mène des activités de relations publiques et de formation ainsi qu'un travail de fond. Le but est de défendre les intérêts des aînés issus de la migration, de faire valoir leurs droits et de soutenir leur intégration en favorisant leur participation à la vie sociale. Parallèlement, le forum vise à sensibiliser l'opinion publique, et plus encore les professionnels du domaine de la vieillesse, aux parcours et aux conditions de vie des migrants âgés. La CFM soutient le Forum national âge et migration par son travail au sein du comité consultatif.



## Membres

*La CFM est une commission extraparlamentaire qui conseille le Conseil fédéral. Elle comporte 30 membres. Elle dispose d'un secrétariat qui la soutient dans l'accomplissement de ses tâches.*

### Walter Leimgruber, président

Walter Leimgruber a étudié l'histoire, la géographie et l'ethnologie à l'Université de Zurich et a obtenu un doctorat en histoire sur la politique africaine des États-Unis sous la présidence Kennedy. Il a collaboré à différents projets de recherche, a été concepteur d'expositions, rédacteur et curateur pour le XXe siècle au Musée national suisse.

Depuis 2001, il est professeur d'anthropologie culturelle à l'Université de Bâle avec, comme domaines principaux, la migration, l'héritage culturel, la politique culturelle, la culture matérielle et visuelle.

### Elham Manea, vice-présidente

Elham Manea a obtenu son habilitation à l'Université de Zurich en 2011 où elle est privat-docente à l'institut des sciences politiques. Elle enseigne et mène des recherches dans les domaines pluralisme juridique et loi islamique, politique de la péninsule arabique, genres et politique, ainsi que islam politique. Elle est en outre auteure et militante des droits de l'homme et conseille des organisations gouvernementales et non gouvernementales sur les droits de l'homme, l'is-

lamisme, les femmes sous la loi islamique et les pays en zones de conflits (Yémen) – tous sujets ayant trait à la migration. Parmi ses dernières publications, il faut citer: *Woman and Shari'a Law: The Impact of Legal Pluralism in the UK* (2016) et *Der Alltägliche Islamismus* (2018).

### Etienne Piguet, vice-président

Etienne Piguet est professeur de géographie des migrations à l'Université de Neuchâtel. Son premier contact avec le domaine de l'asile remonte à son activité de représentant de la Croix-Rouge suisse dans les auditions d'asile durant les années nonante. Ses recherches ont ensuite porté sur la répartition des demandes d'asile en Europe, sur l'insertion des réfugiés dans le marché du travail et sur la politique migratoire suisse en général. Plus récemment, il s'est penché sur la question des «réfugiés climatiques». Il participe à ce titre à l'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC/GIEC). Etienne Piguet est président de la Commission de géographie de la population de l'International Geographical Union. Il tient le blog «politique migratoire» sur le site du journal «Le Temps».





### Veronica Almedom

Veronica Almedom est arrivée en Suisse avec sa famille pendant la guerre d'indépendance de l'Érythrée à la fin des années quatre-vingts. Elle a suivi une formation commerciale à Lausanne, puis une spécialisation en communication.

Depuis 2013, elle est activement engagée pour la cause érythréenne. L'Érythrée est son pays d'origine. Elle a eu l'occasion d'y passer du temps à plusieurs reprises. Ces moments étaient riches en découvertes. Son engagement, depuis 2013, a pour but de sensibiliser différents groupes de la société civile suisse aux questions des droits humains. En Érythrée, ces questions se trouvent au cœur de la crise migratoire actuelle.

### Ana Caldeira Tognola

Née à Porto, Ana Caldeira Tognola s'est installée en 1975 en famille à Nyon. Elle a obtenu une licence ès lettres à l'Université de Lausanne puis elle a été élue à la Chambre Consultative des étrangers de Lausanne, qu'elle a présidée et à la Commission Consultative des étrangers de la même ville. Parallèlement, elle a pris part au Forum pour l'Intégration des Migrants à Berne au nom de la Fédération des Associations Portugaises de Suisse. Elle a ensuite vécu neuf ans en Afrique.

Elle dirige depuis mai 2015 la bibliothèque interculturelle LivrEchange de Fribourg. Elle a repris son engagement à la Fédération des Associations Portugaises de Suisse. En février 2017, elle a été nommée au Conseil consultatif de l'aire consulaire de Berne.

### Anna Celio-Panzeri

Anna Celio-Panzeri représente l'Association des communes suisse (ACS) et la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations (FSBC) auprès de la CFM. Elle est née et a grandi dans le canton du Tessin. Après le gymnase, elle s'est installée en Suisse alémanique, à Zurich. Elle y a fait ses études de bachelor et de master en sciences politiques. Jusqu'en 2021, elle a travaillé comme cheffe de projet pour l'ACS, où elle était responsable des questions de politiques d'asile et de migration, d'économie, de sécurité et de participation. Elle a dirigé le projet in comune, un projet participatif inscrit dans le cadre du programme Citoyenneté, qui vise à accroître la participation de l'ensemble de la population au niveau des communes. Depuis 2021, elle travaille pour Pro Senectute.

### Nicolas Galladé

Nicolas Galladé est conseiller municipal de Winterthur depuis 2010 et dirige le Département des Affaires sociales de cette ville. En tant que directeur de ce département, il s'engage afin que tous aient une place dans la société – y compris les pauvres, les réfugiés, les jeunes et les personnes âgées. En 2014, il a été élu président de l'Initiative des villes pour la politique sociale, qui défend les intérêts de quelque 60 villes suisses en matière de politique sociale. Auparavant, il avait œuvré pendant plusieurs années au Grand Conseil du canton de Zurich et au Conseil général de Winterthur. À la CFM, il met en avant les préoccupations des villes, qui souvent perçoivent les changements sociétaux en premier et les abordent de manière innovante.

### Hilmi Gashi

Hilmi Gashi travaille depuis 2005 pour le syndicat Unia. Il a d'abord été secrétaire à la migration puis chef de section et depuis 2019, il est chef des groupes d'intérêt Migration, Jeunesse et Égalité. Au Kosovo, son pays d'origine, Hilmi Gashi a étudié les sciences économiques. En Suisse, il a d'abord travaillé dans le bâtiment et a poursuivi ses études en sciences économiques et sociales ainsi qu'en management des associations à l'Université de Fribourg. Il a travaillé pour divers projets dans le domaine de la migration, a présenté des émissions pour des radios libres et réalisé des films documentaires. Il est président de la Commission des migrations de l'Union syndicale suisse, président de la Commission spécialisée Intégration de la ville de Berne et coprésident de Solidarité sans frontières.

### Mohomodou Houssouba

Mohomodou Houssouba est écrivain et linguiste. Après des études en littérature et langues modernes, il suit une formation de professeur d'anglais au Mali. Il fréquente ensuite les ateliers d'écriture littéraire et finit par une spécialisation en lettres afro-américaines et études de la diaspora africaine à l'Illinois State University.

Il vit à Bâle depuis fin 2011 et a travaillé dans plusieurs programmes favorisant l'accès des communautés immigrées aux ressources culturelles. Ils leur permettent de faire leur propre chemin dans la société suisse.

### Jean-Claude Huot

Jean-Claude Huot travaille actuellement comme accompagnateur et accompagne des personnes qui ont des difficultés dans leur emploi ou peinent à en retrouver. Cet accompagnement est humain, social et aussi spirituel puisque c'est un engagement au sein de l'Église catholique dans le cadre d'une mission commune menée avec l'Église protestante du canton de Vaud. Auparavant, Jean-Claude Huot a travaillé pour Action de Carême, Public Eye, la commission Justice et Paix, organe consultatif de la Conférence des évêques suisses, ainsi que pour des émissions religieuses à la télévision. Sa formation de base est une licence en lettres obtenue à l'Université de Neuchâtel en 1983.

### Mano Khalil

Après des études de droit et d'histoire à l'Université de Damas, Mano Khalil étudia la réalisation de longs métrages à l'académie du cinéma et de la télévision de l'ancienne Tchécoslovaquie. Il collabora ensuite avec la télévision tchèque et slovaque en freelance. Il vit en Suisse depuis plus de vingt ans où il travaille comme réalisateur, scénariste et producteur de divers documentaires et longs métrages. À travers son travail et son engagement personnel, et en tant que cinéaste et ancien réfugié, il aimerait montrer à un large public la douleur des personnes contraintes à l'exil et contribuer ainsi à une meilleure compréhension entre les autochtones et des hôtes souvent indésirés.



### Dieter Kläy

---

Dieter Kläy a étudié l'économie politique et les sciences politiques ainsi que l'économie d'entreprise à l'Université de Saint-Gall (Executive MBA HSG).

Depuis 2012, il travaille à l'Union suisse des arts et métiers (usam) comme responsable du service du marché du travail, de la mobilité et du droit économique. Il est membre de la Commission tripartite fédérale (CTF), de la Commission tripartite ILO (TPK ILO) ainsi que de la Commission fédérale du travail (CFT) et de la commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage. De plus, Dieter Kläy est président de la commission de formation professionnelle de l'Union cantonale des arts et métiers de Zurich et vice-président du Grand Conseil de Zurich.

### Albana Krasniqi Malaj

---

Depuis 2008, Albana Krasniqi Malaj dirige l'Université des Cultures de Genève (UPA). Auparavant elle a travaillé à l'Office fédéral des Réfugiés puis au DIP à Genève comme enseignante et consultante parentale et au SJAC à Onex comme formatrice d'adulte. Elle a étudié la philologie et a obtenu le diplôme universitaire en Sciences de la traduction et de FLE de l'université de Tirana en Albanie. En Suisse, elle a suivi des formations en médiation et gestion des conflits, en politique sociale suisse, gestion d'entreprise, communication interculturelle et en formation d'adultes. Sa participation citoyenne est marquée par son engagement dans des associations à but non lucratif : Alternative Médiation, la plate-forme Albinfo.ch, la Ligue des Enseignants et Parents Albains, entre autres.

### Thomas Kunz

---

Thomas Kunz est un expert en migrations. Jusqu'en 2020, il a été pendant une vingtaine d'années directeur de l'AOZ (organisation asilaire de Zurich), une organisation spécialisée dans les domaines des réfugiés, de la migration et de l'intégration. Il a étudié la pédagogie et la philosophie à l'Université de Zurich. Il a travaillé dans le domaine de l'animation jeunesse en milieu ouvert et a passé sa thèse de doctorat sur ce sujet. Ultérieurement, il a dirigé, pendant de nombreuses années, l'aide au logement et aux sans-abris de la ville de Zurich. Il a été pendant plusieurs années président de la commission d'examen de l'examen professionnel fédéral de spécialiste de la migration.

### Andrea Lanfranchi

---

Le professeur Andrea Lanfranchi est un psychothérapeute reconnu au niveau fédéral ainsi qu'un psychologue spécialiste de l'enfance et de l'adolescence (FSP). Il est directeur de l'institut professionnalisation et développement des systèmes à la Haute école intercantonale de pédagogie curative à Zurich (HfH). Il mène des projets de recherche dans le domaine de la migration, de l'école, de la famille et de l'intégration et édite de nombreuses publications sur ces sujets.

### Inés Mateos

---

Inés Mateos est conseillère indépendante, experte, modératrice et chargée de cours dans des domaines relatifs aux questions liées à la formation et la diver-



sité. Elle accorde une grande importance au transfert entre la théorie, la pratique et la société. Elle dispose d'une expérience longue et multiple, effectue un travail à la fois scientifique et axé sur la pratique et entretient un vaste réseau de relations local, national et international. Elle est multilingue et pluriculturelle.

### Peter Meier

Depuis mi-2018, en tant que chef de la politique d'asile à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Peter Meier est responsable des affaires politiques dans le domaine fuite et asile, du lobbying de l'OSAR au Palais fédéral, de l'administration et du public, ainsi que du travail avec les médias. Auparavant, Peter Meier avait accompagné, observé et analysé la politique suisse et européenne en matière d'asile et de migration pendant vingt ans comme journaliste, et en dernier lieu comme rédacteur pour Tamedia au Parlement fédéral. Il a étudié l'histoire et les sciences des médias aux Universités de Bâle et de Berne. Il a été collaborateur scientifique pendant quelque dix ans à l'Institut des sciences des médias et de la communication de l'Université de Berne où il a été directeur de la recherche et vice-directeur pour de nombreux projets de recherche.

### Gaetana Restivo

Gaetana Restivo, biologiste, est arrivée en Suisse en 2006 et a obtenu un doctorat à l'Université de Lausanne. Elle a ensuite poursuivi ses activités de recherche à Zurich et travaille actuellement à l'hôpital universitaire. Elle est militante et membre fonda-

teur de la Fabbrica di Zurigo, une association politico-culturelle composée de migrants italiens de nouvelle génération qui s'engagent, entre autres, pour une société plus ouverte et accueillante envers les étrangers. Afin de diffuser ces thèmes, en collaboration avec d'autres associations de migrants, la Fabbrica di Zurigo organise le Tag der ZürcherInnen, une fête de rue consacrée chaque fois à un thème différent en lien avec la migration.

### Camila Rezende de Sousa

Diplômée de la faculté de droit au Brésil, Camila Rezende de Sousa continue d'améliorer ses connaissances législatives grâce aux formations proposées en droit des étrangers. Au bénéfice de plus de neuf ans d'expérience dans le domaine de l'orientation de personnes liées à la migration, elle est actuellement responsable de l'accueil des nouveaux arrivants francophones et lusophones au bureau lausannois pour les immigrés et bénévoles au sein de l'association lusophone Entrelaçar. Ces activités lui permettent d'être en contact direct avec des personnes aux cultures variées dont les parcours uniques engendrent des besoins spécifiques. Elle souhaite faire profiter la CFM de son expérience sur le terrain.

### Michael Schneider

Après une formation et un perfectionnement dans le domaine artisanal, Michael Schneider a réalisé pendant plusieurs années différents projets de construction et de génie civil. Pendant cette période, il a également travaillé pour deux petites ONG en Afrique dans



le cadre de la coopération au développement. Après une formation auprès de l'administration fédérale des douanes, il a exercé différentes fonctions dans la vallée du Rhin. En tant que spécialiste, il a également travaillé pour le Département fédéral des affaires étrangères DFAE à l'ambassade suisse d'Abuja. Fin 2007, après une formation continue et un perfectionnement en parallèle à son travail, il rejoint l'office des migrations et le bureau des passeports du canton de Glaris. Michael Schneider prend la tête de cet office en 2011 et depuis 2020, il représente l'Association des services cantonaux de migration (ASM) auprès de la CFM.

### Daniela Sebeledi

Daniela Sebeledi a étudié la sociologie à l'Université de Genève et à l'Université Humboldt de Berlin. Elle travaille au bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève en tant que chargée de projets principalement sur les questions de racisme et de discrimination. Elle est membre du comité de la CoSI, la Conférence des Services spécialisés dans l'Intégration, qu'elle représente à la CFM. Elle est engagée dans diverses associations actives dans les domaines de l'asile, de la promotion et de la protection des droits humains. Elle est d'origine serbo-croate.

### Iris Seidler-Garot

Une formation initiale de spécialiste en hôtellerie a été suivie de nombreuses années à l'étranger, en particulier dans l'espace nord-africain. Iris Seidler-Garot a ainsi vécu plus longtemps comme migrante à l'étranger qu'en Allemagne, son pays d'origine. Depuis 12 ans, elle vit en Suisse et travaille au service de la communication des espaces verts de la ville de Zurich (Grün Stadt Zürich). Parallèlement à son engagement à la CFM, elle soutient directement, depuis plusieurs années, une famille balinaise en se chargeant de la formation des enfants.

### Christoph Sigrist

Christoph Sigrist est pasteur du Grossmünster à Zurich et professeur titulaire en sciences de la diaconie à la faculté de théologie de l'Université de Berne. Il est engagé dans différents organismes et fondations et est membre du Conseil de fondation de l'EPER, président du conseil de l'association Zürcher Spendenparlament, président du Forum zurichois des religions et de la Société pour les minorités en Suisse (GMS). En tant que membre de la CFM, les aspects humanitaires, juridiques et éthiques de la politique migratoire suisse et la mise en réseau des initiatives étatiques et ecclési-

astiques lui tiennent à cœur. Depuis 30 ans, il s'engage en faveur de la prise en charge des réfugiés, que ce soit sur le plan politique ou sur celui de la diaconie, par exemple par le biais de la distribution d'aide venant des églises ou en tant que cofondateur du réseau de solidarité Zurich.

### Antonio Simona

Antonio Simona (né en 1952) a d'abord travaillé comme journaliste auprès de l'Agence télégraphique suisse après ses études de littérature. En 1983, il entra au Département fédéral de justice et police DFJP. De 1988 jusqu'à sa retraite, fin 2017, il dirigea le Centre d'enregistrement et de procédure (aujourd'hui Centre fédéral pour requérants d'asile) à Chiasso. Il est actuellement président de la Fondazione Azione Posti Liberi du Tessin, qui fournit principalement un soutien et des conseils juridiques aux demandeurs d'asile.

### Anu Sivaganesan

C'est au sein de la Commission pour les questions d'intégration et contre le racisme du canton de Zoug qu'Anu Sivaganesan adolescente a fait sa première expérience du travail de comité. Aujourd'hui, elle est chercheuse dans le domaine de la migration et des droits humains à la faculté de droit de l'Université de Zurich. Ses études scientifiques l'ont menée en Turquie, aux Pays-Bas, au Sri Lanka, au Pakistan et au Royaume-Uni, ainsi qu'aux États-Unis. Depuis plusieurs années, elle dirige le service juridique du Centre de compétence pour la lutte contre le mariage forcé, un organe fédéral. Elle est en outre membre de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF, préside les organisations Lobby suisse de l'enfant ainsi que Migration & droits humains, et est membre du comité de NCBI Suisse.

### Sibylle Stolz

Sibylle Stolz Niederberger a terminé ses études d'ethnologie, de sociologie et de sciences de l'islam en 2000 avec un travail de licence sur la politique d'intégration en Suisse et à Lucerne.

Depuis 2000, elle est déléguée à l'intégration de la ville de Lucerne. Elle a mis sur pied la politique d'intégration et le service de l'intégration de cette ville. Les activités correspondantes comprennent, outre l'intégration spécifique (la culture de bienvenue, les conseils à la municipalité en matière de questions interculturelles et de projets d'intégration), la mise en place de l'encouragement précoce et de la politique des quartiers. Dès sa fondation et jusqu'en 2016, Si-

bylle Stolz-Niederberger a fait partie du comité directeur de la Conférence des délégués cantonaux, régionaux et communaux à l'intégration.

### Barbara von Rütte

Barbara von Rütte s'est déjà intéressée au droit de la migration pendant ses études de droit aux Universités de Berne et de Leyde. Après une formation d'avocate, elle a passé sa thèse de doctorat sur le thème de la reconnaissance de la nationalité en tant que droit humain à l'Université de Berne. Parallèlement, elle a effectué des recherches sur la nationalité suisse, l'apatridie ou l'admissibilité de la détention administrative des étrangers au regard des droits humains. Depuis 2019, Barbara von Rütte effectue des recherches au Max-Planck-Institut à Göttingen sur les sociétés multireligieuses et multiethniques en tant que postdoctoral research fellow (postdoctorante). En outre, elle est consultante au Conseil de l'Europe pour la détention administrative des étrangers et membre du comité de humanrights.ch et du Swiss Network of Young Migration Scholars.

### Simon Wey

Depuis 2016, Simon Wey est économiste du marché du travail et, depuis 2019, il est économiste en chef à l'Union patronale suisse (UPS) à Zurich. Auparavant, il avait travaillé comme économiste industriel à la Commission fédérale de la concurrence et chez Swisscom SA. Après une formation professionnelle de base, il a terminé ses études d'ingénieur en informatique

HES. Il a ensuite étudié l'économie publique à l'Université de Zurich où il a obtenu son doctorat, tout en ayant effectué un séjour de recherche à la Wharton School de l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie. À l'UPS, il s'engage pour l'intégration des migrants sur le marché du travail.

### Mandy Zeckra

Mandy Zeckra représente l'organisation faîtière des fédérations syndicales Travail.Suisse auprès de la CFM. Elle était vice-présidente et membre du bureau exécutif du syndicat Syna. Elle est née à Berlin, en Allemagne, et y a grandi. Après des études de sciences politiques, elle a travaillé pendant 15 ans dans le cadre de la collaboration internationale et a effectué des séjours de plusieurs années au Kosovo, au Soudan du Sud, en Afghanistan et au Pakistan. Elle a en outre dirigé l'aide humanitaire mondiale pour Caritas Suisse et coordonné des missions lors de catastrophes et de crises. Elle a été confrontée au thème de la migration sous différents angles : guerre, climat, pauvreté. Au sein de la CFM, elle se consacre aux questions d'intégration économique et sociale, ainsi qu'à la protection contre la discrimination.

### Membres du secrétariat 2022

Bettina Looser, Elodie Morand, Pascale Steiner, Sibel Opuz, Lisa Marti, Adrian Sansonnens, Rohit Jain, Sibylle Siegwart, Sylvie Lupi, Lenny Bugayong



## Impressum

---

### Éditrice

Commission fédérale des migrations CFM  
Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern  
ekm@ekm.admin.ch

### Rédaction

Bettina Looser, Pascale Steiner, Lisa Marti

### Graphisme

pomona.innovation, Visp

### Copyright photos

Alex Uehlinger: Pages 14, 16, 24/25  
CFM: Pages 3, 10, 15, 17, 19, 20, 22, 24, quatrième de couverture  
Keystone-SDA: Valentin Flaurad, photo de couverture;  
Jean-Christophe Bott, page 6; Christian Beutler, page 7;  
Martin Ruetschi, page 8  
weiss communication+design ag: Pages 9, 16  
Yoshiko Kusano: Pages 4/5, 18, 21, 25, 26, 27, 28, 30

CFM/mai 2023

